

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNOFI-CONVERTIBLES
Parts C : ISIN FR0010626499
Société de gestion : UNOFI-GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif est d'obtenir une performance, sur un horizon d'investissement moyen terme (supérieur à 2 ans), qui reflète l'évolution des marchés d'actions et de taux de la zone euro et internationaux.

Compte tenu de son objectif, la gestion du FCP ne saurait être liée à un indice ou à un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur.

Le choix des stratégies d'investissement et l'allocation d'actifs du FCP, sans pondération prédéfinie, sont entièrement discrétionnaires et fonction des orientations d'investissement de l'équipe de gestion.

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 %, de son actif, en direct ou au travers d'autres OPCVM, sur des obligations convertibles européennes non libellées en USD dont le marché principal de l'action sous-jacente est localisé dans un pays de l'Union Européenne et/ou en Suisse.

Le FCP pourra s'exposer au risque action, jusqu'à 100 % de son actif, en direct ou au travers d'OPCVM. Dans ce cas, les actions seront principalement sélectionnées parmi les actions de société de grandes capitalisations, de tous secteurs d'activités, émises sur les marchés de la zone euro et hors zone euro appartenant à la zone OCDE.

Le FCP pourra intervenir, en direct ou par la détention d'autres OPCVM, sur des titres de crédit d'émetteurs publics ou privés de qualité (obligations, instrument du marché monétaire.) répondant à la catégorie « Investment Grade » à l'achat libellés en euro.

La dette privée ou publique peut représenter jusqu'à 100 % de l'actif net.

Le FCP se laisse la possibilité de manière accessoire d'investir sur des

titres non notés libellé en devises autres que l'euro et sur les marchés émergents.

Le FCP investira plus de 50 % et jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM français coordonnés ou non et/ou européens coordonnés de toutes classifications.

Les instruments dérivés pourront être utilisés, dans le cadre de la gestion, à des fins d'exposition, de couverture ou d'arbitrage au sein du portefeuille aux marchés de référence concernant le risque lié aux actions, le risque de taux, le risque de change.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra avoir recours aux techniques de cessions et d'acquisitions temporaires de titres dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Le fonds pourra être exposé globalement à l'ensemble des marchés internationaux actions et taux à hauteur maximum de 100 % de l'actif.

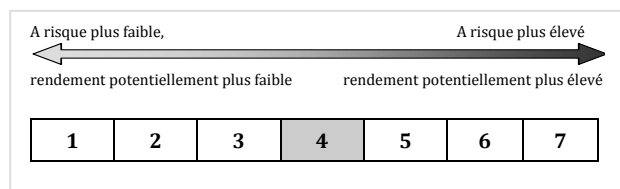
La part C est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets revenant à cette part sont intégralement réinvestis.

La durée de placement minimum recommandée est supérieure à 5 ans.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur.

Les instructions de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux ou de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

Profil de risque et rendement



Cet indicateur synthétique permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

Le niveau de risque de ce FCP reflète son exposition majoritaire aux risques liés aux marchés des obligations convertibles qui associent une exposition aux marchés obligataires et une exposition au marché des actions en Europe.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur sont :

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait de l'exposition aux titres spéculatifs.

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur peut se reporter au prospectus du FCP.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

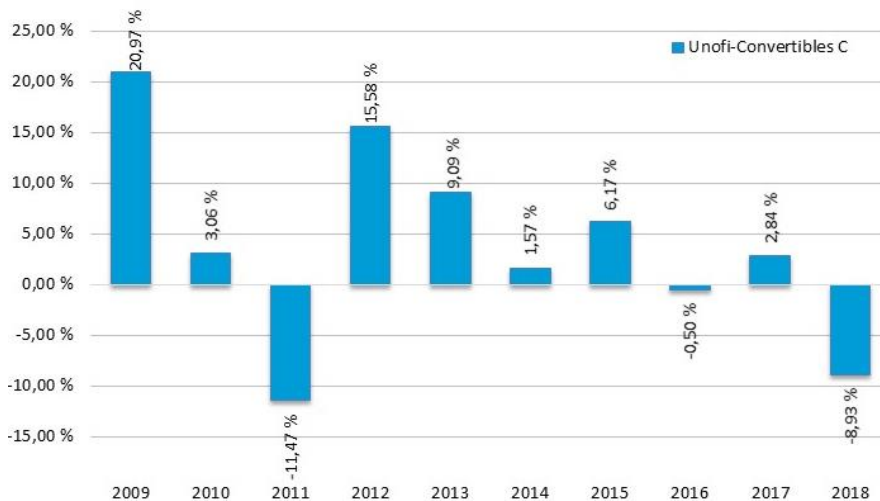
Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	0,80 % Limité à 0.50 % en cas d'aller-retour sur le FCP ou d'arbitrage entre FCP commercialisés par Unofi-Patrimoine
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,55 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** indiqués sont basés sur les coûts du dernier exercice clos en décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de l'Union notariale financière www.unofi.fr ou sur simple demande auprès de la direction administrative de la société de gestion.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées sont nettes de frais (hors droits d'entrée et de sortie éventuels).

Date de création de la part C : 16 juillet 2008

Les performances passées sont calculées en Euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou d'un conseiller fiscal.

Responsabilité : la responsabilité d'UNOFI-GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le FCP peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.unofi.fr.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Information sur la politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet: www.unofi.fr et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2019.